

# Avis aux personnes intéressées

Régie de l'énergie

## *Demande d'autorisation pour la reconstruction de la conduite du pont Trudel (Dossier R-4022-2017)*

### Objet de la demande

Énergir, s.e.c. (**Énergir**), anciennement connue sous le nom de Société en commandite Gaz Métro, a déposé, le 15 décembre 2017, une demande à la Régie de l'énergie (la **Régie**) afin d'obtenir l'autorisation requise pour procéder à la reconstruction de la conduite située sur le pont Trudel, surplombant la rivière Saint-Maurice à Shawinigan (le **Projet**). Le Projet permettra la réalisation des travaux, par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, de remplacement du pont en 2018-2019, tout en garantissant la continuité de l'exploitation de la conduite de gaz et la pérennité de ce lien d'approvisionnement de la ville de Shawinigan.

Le coût global du Projet est estimé à 1,559 M\$.

La demande est soumise en vertu de l'article 73 de la *Loi sur la Régie de l'énergie* (la **Loi**), et de l'article 1 (1) du *Règlement sur les conditions et les cas requérant une autorisation de la Régie de l'énergie* (le **Règlement**).

### Procédure d'examen de la demande

La Régie traitera cette demande par voie de consultation et ne juge pas nécessaire de solliciter d'interventions formelles au dossier.

Les personnes intéressées pourront soumettre des commentaires écrits à la Régie et à Énergir, **au plus tard le 21 février 2018 à 12 h**. Énergir pourra répondre à ces commentaires **au plus tard le 28 février 2018 à 12 h**.

Les commentaires écrits doivent préciser l'identité et les coordonnées de leur auteur et être accompagnés d'une description de la nature de son intérêt et de tout renseignement pertinent qui les explique ou les appuie.

La demande ainsi que les documents afférents, la Loi et le Règlement sont disponibles sur le site internet de la Régie au [www.regie-energie.qc.ca](http://www.regie-energie.qc.ca) et à ses bureaux.

Pour toute information, il est possible de communiquer avec la Régie par téléphone, par télécopieur ou par courrier électronique.

### Le Secrétaire

Régie de l'énergie  
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2  
Téléphone : 514 873-2452 ou sans frais 1 888-873-2452  
Télécopieur : 514 873-2070  
Courriel : [greffe@regie-energie.qc.ca](mailto:greffe@regie-energie.qc.ca)

Québec 

[www.regie-energie.qc.ca](http://www.regie-energie.qc.ca)